



Communiqué

« DIALOGUE SOCIAL » façon MENESR Y EN A MARRE !

Le 29 mai 2015, les organisations syndicales sont convoquées pour examiner les fiches métiers du REFERENS, REFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'ENseignement Supérieur.

Outre la démarche adoptée, aucune réunion préalable n'a été organisée avec les syndicats pour fixer les objectifs généraux de cette révision de REFERENS.

Scandaleux : à 2 jours de la réunion, des fiches modifiées à la dernière minute nous parviennent encore !

Comment peut-on travailler correctement dans ces conditions des textes qui modifient en profondeur la carrière des agents de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Le travail syndical nécessite des discussions au sein des organisations syndicales pour que leurs représentants soient en capacité de porter une orientation claire.

Le ministère a délibérément choisi d'asphyxier les organisations syndicales en les mobilisant sur de très nombreux sujets

Erreur ou volonté ? : Sur plusieurs fiches, il est indiqué que le recrutement des catégories C se ferait au niveau bac au lieu d'un recrutement actuel au niveau V (niveau CAP ou BEP).

Les réformes en cours :

- le REFERENS qui remet en cause la Fonction publique de carrière au profit d'une Fonction publique de métiers,
- les cotations de fonction qu'on retrouve à la fois dans le REFERENS et dans la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel),
- le développement des CIGeM, (Corps Interministériels)
- la fusion des corps qui, contrairement à ce qui est annoncé, se fera au détriment des personnels, notamment à travers une mobilité forcée.

Elles sont toutes des outils destinés à accélérer la mise en place de la réforme territoriale, véritable instrument de destruction du statut général de la Fonction publique.

À cela s'ajoute, un reclassement tous azimuts et l'extension généralisée du télétravail (voir le discours au Conseil des ministres du 22 avril 2015).

À travers la préoccupation centrale affichée par le gouvernement de diminuer les dépenses publiques, l'objectif principal est la destruction du service public pour l'ouvrir au privé.

La CGT refuse de travailler dans ces conditions. Elle ne participera pas à cette réunion du 29 mai 2015 et exige du ministère qu'il ouvre en urgence et durablement des négociations qui soient réellement des négociations et non des concertations qui ne servent que d'alibi et de caution à ses décisions arbitraires et autoritaires.

Montreuil, jeudi 28 mai 2015